

2023-03
EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE
PARIGNE SUR BRAYE

Séance du 07 mars 2023

Nombre de membres afférents au CM : 15
En exercice : 14
Qui ont pris part : 12

Date d'affichage : 02/03/2023
Date de convocation : 02/03/2023

Présents : M. DOYEN, Mme FOUILLET, Mme BETTON, Mme GOUGEON, Mme CHANGEON, M. GUESDON, Mme PICHARD, M. LEVEQUE, M. NEEL, M. HIGNET, Mme GARNIER-MONSALLIER, Mme HELARD, M. FAUCON

Absent excusé : M. GESLIN

M. NEEL prend part à la réunion à 20H57.

Mme GOUGEON a été nommée secrétaire.

M. GESLIN, conseiller municipal, a donné pouvoir à Mme BETTON.

VOTE DES SUBVENTIONS 2023

NOM DE L'ORGANISME	MONTANT 2022	MONTANT 2023
U.S PARIGNÉ	2 600	2 600
RUCHER DE LA LIAISON DOUCE	500	500
PARIGNÉ GYM	600	600
GÉNÉRATIONS MOUVEMENT	1300	1 300
GROUPEMENT DE DEFENSE CONTRE LES NUISIBLES	800	800
PARIGNÉ ANIMATIONS	800	800
ADMR	800	800
AMI	300	300
SÉJOUR DANS LE CADRE SCOLAIRE	1000	1 000
DIVERS (Participation locations salle)	400	400
A P E I Nord Mayenne (EKLA)	50	50
CHAMBRE DES MÉTIERS	120	120
RESTAURANT DU CŒUR	100	150

UDAF	60	60
TOTAL	9430	9 480

Après délibération, le conseil municipal, autorise M. le maire à verser les subventions aux organismes cités dans le tableau ci-dessus pour les montants inscrits dans la colonne 2023.

M. DOYEN Daniel, président de l'association « Rucher de la liaison douce » ne prend pas part au vote concernant cette association.

Mme FOUILLET Danielle, présidente de l'association « Parigné Gym », ne prend pas part au vote concernant cette association

Fait et délibéré les jours, mois et ans dits
Pour copie conforme,
Le Maire Daniel DOYEN

